



CORONAVIRUS, COVID-19

SERVICES OFFERTS PAR LA CROIX-ROUGE AUX PERSONNES EN ISOLEMENT

À la demande du gouvernement du Québec, la Croix-Rouge offre certains services aux personnes en isolement.

Ces services humanitaires sont complémentaires aux services gouvernementaux et ne sont pas de nature médicale*.

SERVICES OFFERTS



Effectuer des appels amicaux pour briser l'isolement social



S'assurer que les personnes en isolement connaissent les ressources disponibles pouvant répondre à leurs besoins (Ex. : service en ligne d'épicerie et de pharmacie avec livraison)

POUR AVOIR ACCÈS AUX SERVICES DE LA CROIX-ROUGE

1 800 863-6582

* Toute personne en isolement qui nécessite un suivi médical ou psychosocial doit **composer le 811** afin d'avoir accès aux ressources gouvernementales.